

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté Communes Conflent Canigó

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE : Budget Principal Com.de Communes

Numéro SIRET : 20004921100028

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE PRADES

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Budget Annexe Déchets

ANNEE 2018

REÇU LE

16 AVR. 2018

**SOUS - PREFECTURE
DE PRADES**

Code INSEE	Communauté Communes Conflent Canigó Budget Annexe Déchets	BP 2018
------------	--	------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	21 140
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	4 498
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0,00	0,00	0,00	0,00

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	157,20	0,00
2	Produit des impositions directes/population	0,00	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	176,74	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	62,94	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	0,00	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	47,73%	0,00%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	91,22%	0,00%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	35,61%	0,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00%	0,00%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES**I****MODALITES DE VOTE DU BUDGET****B**

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
 - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement" de l'état III-B-3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

NEANT

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 993 259,08	3 793 452,00
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 199 807,08
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 993 259,08	3 993 259,08

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 054 026,08	1 212 504,02
		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	418 688,46	95 463,77
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 164 746,75
		=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 472 714,54	1 472 714,54
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (4)	5 465 973,62	5 465 973,62

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 682 712,00	0,00	1 699 155,00	1 699 155,00	1 699 155,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 586 194,00	0,00	1 586 194,00	1 586 194,00	1 586 194,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
Total des dépenses de gestion courante		3 278 906,00	0,00	3 295 349,00	3 295 349,00	3 295 349,00
66	Charges financières	12 231,68	0,00	16 984,00	16 984,00	16 984,00
67	Charges exceptionnelles		0,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 291 137,68	0,00	3 323 233,00	3 323 233,00	3 323 233,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	184 368,42		156 900,08	156 900,08	156 900,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	407 952,00		513 126,00	513 126,00	513 126,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		592 320,42		670 026,08	670 026,08	670 026,08
TOTAL		3 883 458,10	0,00	3 993 259,08	3 993 259,08	3 993 259,08

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	80 835,00	0,00	46 836,00	46 836,00	46 836,00
70	Produits des services, du domaine et ventes d	214 570,00	0,00	208 080,00	208 080,00	208 080,00
73	Impôts et taxes		0,00	3 425 561,00	3 425 561,00	3 425 561,00
74	Dotations, subventions et participations	83 000,00	0,00	49 780,00	49 780,00	49 780,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		378 405,00	0,00	3 730 257,00	3 730 257,00	3 730 257,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	9 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	6 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		387 405,00	0,00	3 736 257,00	3 736 257,00	3 736 257,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	50 489,00		57 195,00	57 195,00	57 195,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		50 489,00		57 195,00	57 195,00	57 195,00
TOTAL		437 894,00	0,00	3 793 452,00	3 793 452,00	3 793 452,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

199 807,08

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	612 831,08
--	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	24 000,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	856 077,00	273 865,61	443 000,00	443 000,00	716 865,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	680 557,94	144 822,85	460 331,08	460 331,08	605 153,93
	Total des dépenses d'équipement	1 560 634,94	418 688,46	911 831,08	911 831,08	1 330 519,54
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	90 000,00	0,00	85 000,00	85 000,00	85 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 650 634,94	418 688,46	996 831,08	996 831,08	1 415 519,54
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	50 489,00		57 195,00	57 195,00	57 195,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 489,00		57 195,00	57 195,00	57 195,00
	TOTAL	1 701 123,94	418 688,46	1 054 026,08	1 054 026,08	1 472 714,54

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1) 0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 472 714,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	117 212,63	95 463,77	30 000,00	30 000,00	125 463,77
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	0,00	167 000,00	167 000,00	167 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	257 212,63	95 463,77	197 000,00	197 000,00	292 463,77
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	100 668,58	0,00	187 000,00	187 000,00	187 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	381 069,16	0,00	158 477,94	158 477,94	158 477,94
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	481 737,74	0,00	345 477,94	345 477,94	345 477,94
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	738 950,37	95 463,77	542 477,94	542 477,94	637 941,71
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	184 368,42		156 900,08	156 900,08	156 900,08
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	407 952,00		513 126,00	513 126,00	513 126,00
041	Opérations patrimoniales (4)			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	592 320,42		670 026,08	670 026,08	670 026,08
	TOTAL	1 331 270,79	95 463,77	1 212 504,02	1 212 504,02	1 307 967,79

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2) 164 746,75

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 472 714,54

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	612 831,08
---	------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
- (5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.
- (6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.
- (10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 = RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 699 155,00		1 699 155,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 586 194,00		1 586 194,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00		10 000,00
66	Charges financières	16 984,00	0,00	16 984,00
67	Charges exceptionnelles	10 900,00	0,00	10 900,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	513 126,00	513 126,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		156 900,08	156 900,08
	Dépenses de fonctionnement - Total	3 323 233,00	670 026,08	3 993 259,08

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	57 195,00	57 195,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	85 000,00	0,00	85 000,00
18	Compte de liaison : affectation	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	8 500,00	0,00	8 500,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	716 865,61	0,00	716 865,61
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	605 153,93	0,00	605 153,93
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3..	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00		0,00
	Dépenses d'investissement - Total	1 415 519,54	57 195,00	1 472 714,54

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 472 714,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	46 836,00		46 836,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	208 080,00		208 080,00
73	Impôts et taxes	3 425 561,00		3 425 561,00
74	Dotations, subventions et participations	49 780,00		49 780,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6 000,00	57 195,00	63 195,00
	Recettes de fonctionnement - Total	3 736 257,00	57 195,00	3 793 452,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

199 807,08

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	187 000,00	0,00	187 000,00
13	Subventions d'investissement	125 463,77	0,00	125 463,77
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	167 000,00	0,00	167 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		513 126,00	513 126,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		156 900,08	156 900,08
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	479 463,77	670 026,08	1 149 489,85

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

164 746,75

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

158 477,94

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 472 714,54

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 682 712,00	1 699 155,00	1 699 155,00
60611	Eau et assainissement	2 000,00	4 500,00	4 500,00
60612	Énergie - Électricité	6 550,00	7 000,00	7 000,00
60622	Carburants	110 000,00	138 573,00	138 573,00
60623	Alimentation	80,00	50,00	50,00
60631	Fournitures d'entretien	8 300,00	4 950,00	4 950,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 770,00	3 700,00	3 700,00
60636	Vêtements de travail	26 533,00	5 700,00	5 700,00
6064	Fournitures administratives	1 492,00	450,00	450,00
6068	Autres matières et fournitures	3 936,00	3 650,00	3 650,00
611	Contrats de prestations de services	1 179 313,00	1 242 262,00	1 242 262,00
6132	Locations immobilières	17 400,00	24 775,00	24 775,00
6135	Locations mobilières	21 715,00	14 340,00	14 340,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	3 492,00	760,00	760,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	230,00	230,00	230,00
61551	Matériel roulant	181 491,00	175 535,00	175 535,00
61558	Autres biens mobiliers	1 320,00	2 380,00	2 380,00
6156	Maintenance	726,00	750,00	750,00
6161	Assurance multirisques	43 521,00	16 600,00	16 600,00
6168	Autres primes d'assurance	40 055,00	25 630,00	25 630,00
6184	Versements à des organismes de formation	21 800,00	14 100,00	14 100,00
6188	Autres frais divers	125,00	400,00	400,00
6231	Annonces et insertions		180,00	180,00
6236	Catalogues et imprimés	1 908,00	360,00	360,00
6251	Voyages et déplacements		1 050,00	1 050,00
6256	Missions	659,00	600,00	600,00
6257	Réceptions	559,00	100,00	100,00
6262	Frais de télécommunications	4 252,00	4 340,00	4 340,00
627	Services bancaires et assimilés	1 117,00	30,00	30,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	1 338,00	4 780,00	4 780,00
63512	Taxes foncières	30,00	30,00	30,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules		1 350,00	1 350,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 586 194,00	1 586 194,00	1 586 194,00
6217	Personnel affecté par la commune membre du GFP	6 884,00	11 873,00	11 873,00
6218	Autre personnel extérieur	142 000,00	143 775,00	143 775,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	3 809,00	3 739,00	3 739,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	16 629,00	17 096,00	17 096,00
6338	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	2 285,00	2 243,00	2 243,00
64111	Rémunération principale	734 706,00	636 308,00	636 308,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	8 724,00	7 819,00	7 819,00
64118	Autres indemnités	182 920,00	165 120,00	165 120,00
64131	Rémunérations	40 478,00	100 045,00	100 045,00
64162	Emplois d'avenir		0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	94 593,00	10 316,00	10 316,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	125 270,00	135 667,00	135 667,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	201 715,00	195 395,00	195 395,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	8 749,00	9 919,00	9 919,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial		0,00	0,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	10 443,00	9 703,00	9 703,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	813,00	2 250,00	2 250,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 176,00	6 594,00	6 594,00
6488	Autres charges		128 332,00	128 332,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
650	Charges diverses de la gestion courante	10 000,00	10 000,00	10 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 278 906,00	3 295 349,00	3 295 349,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
66	Charges financières (b)	12 231,68	16 984,00	16 984,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	11 105,00	11 500,00	11 500,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	1 126,68	5 484,00	5 484,00
67	Charges exceptionnelles (c)		10 900,00	10 900,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)		10 900,00	10 900,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e	3 291 137,68	3 323 233,00	3 323 233,00
023	Virement à la section d'investissement	184 368,42	156 900,08	156 900,08
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	407 952,00	513 126,00	513 126,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	407 952,00	513 126,00	513 126,00
	TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	592 320,42	670 026,08	670 026,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	592 320,42	670 026,08	670 026,08
	TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	3 883 458,10	3 993 259,08	3 993 259,08

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	5 484,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	5 484,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = R1 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	80 835,00	46 836,00	46 836,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	80 000,00	46 836,00	46 836,00
6459	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	835,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	214 570,00	208 080,00	208 080,00
70612	Redevance spéciale d'enlèvement des ordures	173 570,00	190 000,00	190 000,00
70688	Autres prestations de services	4 000,00	4 000,00	4 000,00
70845	Aux communes membres du GFP	37 000,00	14 080,00	14 080,00
73	Impôts et taxes		3 425 561,00	3 425 561,00
7331	Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		3 425 561,00	3 425 561,00
74	Dotations, subventions et participations	83 000,00	49 780,00	49 780,00
74712	Emplois d'avenir	47 000,00	10 668,00	10 668,00
74718	Autres	12 000,00	4 112,00	4 112,00
74758	Autres groupements	24 000,00	35 000,00	35 000,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		378 405,00	3 730 257,00	3 730 257,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	9 000,00	6 000,00	6 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	9 000,00	6 000,00	6 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		387 405,00	3 736 257,00	3 736 257,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	50 489,00	57 195,00	57 195,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a.	50 489,00	57 195,00	57 195,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionn.		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		50 489,00	57 195,00	57 195,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		437 894,00	3 793 452,00	3 793 452,00

RESTES A REALISER 2017 (10)

0,00

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)

199 807,08

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 993 259,08

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040)

(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	24 000,00	8 500,00	8 500,00
2031	Frais d'études		3 000,00	3 000,00
2051	Concessions et droits similaires	24 000,00	5 500,00	5 500,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	856 077,00	443 000,00	443 000,00
2111	Terrains nus	50 000,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voirie	561 429,80	170 000,00	170 000,00
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	212 147,20	222 000,00	222 000,00
2182	Matériel de transport	15 000,00	36 000,00	36 000,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	1 500,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	15 000,00	15 000,00	15 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	680 557,94	460 331,08	460 331,08
2313	Constructions	620 340,83	379 000,00	379 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	60 000,00	20 000,00	20 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles	217,11	61 331,08	61 331,08
Total des dépenses d'équipement		1 560 634,94	911 831,08	911 831,08
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	90 000,00	85 000,00	85 000,00
1641	Emprunts en euros	90 000,00	85 000,00	85 000,00
16878	Autres organismes et particuliers		0,00	0,00
Total des dépenses financières		90 000,00	85 000,00	85 000,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE		1 650 634,94	996 831,08	996 831,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	50 489,00	57 195,00	57 195,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	50 489,00	57 195,00	57 195,00
13911	Etat et établissements nationaux	50 489,00	43 194,00	43 194,00
13931	Dotation d'équipement des territoires ruraux		14 001,00	14 001,00
041	Opérations patrimoniales (10)		0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE		50 489,00	57 195,00	57 195,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 701 123,94	1 054 026,08	1 054 026,08

RESTES A REALISER 2017 (11)

+

418 688,46

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

+

0,00

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

=

1 472 714,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	117 212,63	30 000,00	30 000,00
1331	Dotation d'équipement des territoires ruraux	7 693,40	0,00	0,00
1341	Dotation d'équipement des territoires ruraux	109 519,23	30 000,00	30 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	140 000,00	167 000,00	167 000,00
1641	Emprunts en euros	140 000,00	167 000,00	167 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		257 212,63	197 000,00	197 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	481 737,74	345 477,94	345 477,94
10222	F.C.T.V.A.	100 668,58	187 000,00	187 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	381 069,16	158 477,94	158 477,94
Total des recettes financières		481 737,74	345 477,94	345 477,94
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		738 950,37	542 477,94	542 477,94
021	Virement de la section de fonctionnement	184 368,42	156 900,08	156 900,08
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	407 952,00	513 126,00	513 126,00
28051	Concessions et droits similaires		13 276,26	13 276,26
28138	Autres constructions	6 919,00	34 437,88	34 437,88
281571	Matériel roulant	282 462,00	210 201,50	210 201,50
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	99 829,00	156 911,03	156 911,03
28181	Installations générales, agencements et aménagements div	2 128,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	10 861,00	12 749,20	12 749,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	916,00	80 714,00	80 714,00
28184	Mobilier	210,00	1 225,50	1 225,50
28188	Autres immobilisations corporelles	4 627,00	3 610,63	3 610,63
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		592 320,42	670 026,08	670 026,08
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		592 320,42	670 026,08	670 026,08
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		1 331 270,79	1 212 504,02	1 212 504,02

RESTES A REALISER 2017 (10)

95 463,77

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

164 746,75

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 472 714,54

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »)

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041

(10) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 11
LIBELLE : LES CHARBONNIERES
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 4 414,56		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		4 414,56			0,00
2313	Constructions		4 414,56			0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-4 414,56
---	------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET

III

DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT

B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 12

LIBELLE : DECHETTERIE

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalisations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 11 330,92		b	b 463 331,08
20	Immobilisations incorporelles		0,00			3 000,00
2031	Frais d'études		0,00			3 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		5 437,72			0,00
2158	Autres installations, matériel et outillage technique		0,00			0,00
2182	Matériel de transport		0,00			0,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique		1 962,04			0,00
2188	Autres immobilisations corporelles		3 475,68			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		5 893,20			460 331,08
2313	Constructions		5 893,20			379 000,00
2315	Installations, matériel et outillage technique		0,00			20 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00			61 331,08

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement		0,00
1321	Etat et établissements nationaux		0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b)
Excédent de financement si positif
Besoin de financement si négatif

-474 662,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé.

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles ;

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 13
LIBELLE : LOCAL OM
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 172 542,03		b	b 15 000,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		49 356,27			15 000,00
21571	Matériel roulant - Voirie		49 356,27			0,00
2184	Mobilier		0,00			15 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		123 185,76			0,00
2313	Constructions		123 185,76			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 16 475,56	d 0,00
13 Subventions d'investissement	16 475,56	0,00
1341 Dotation d'équipement des territoires rura	16 475,56	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-171 066,47
---	--------------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III - VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N° 14
LIBELLE : DECHETTERIE SOURNIA
POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/2018	Restes à réaliser 2017 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	Vote (3)	Montant pour information (4)
DEPENSES			a 0,00		b	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00			0,00
23	Immobilisations en cours		0,00			0,00
2318	Autres immobilisations corporelles		0,00			0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser 2017 (2)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement		0,00
1331 Dotation d'équipement des territoires rura		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées		0,00

RESULTAT = (c+d) - (a+b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat' publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	995 831,08	0,00	995 831,08
Equipements municipaux (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	911 831,08	0,00	911 831,08
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
Total dépenses de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 054 026,08	0,00	1 054 026,08
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	418 688,46	0,00	418 688,46
Total cumulé dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 472 714,54	0,00	1 472 714,54
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 055 603,94	0,00	1 212 504,02
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	260 210,52	0,00	260 210,52
Total cumulé recettes d'investissement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 315 814,46	0,00	1 472 714,54
FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 836 359,00	0,00	3 993 259,08
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total cumulé dépenses de fonctionnement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 836 359,00	0,00	3 993 259,08
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 793 452,00	0,00	3 793 452,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 807,08	0,00	199 807,08
Total cumulé recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 993 259,08	0,00	3 993 259,08

(1) La procédure en vigueur est celle de l'arrêté préfectoral n° 2018-01-0001 du 15/01/2018. Les communes de 500 habitants et plus, les communes de 500 à 5000 habitants et plus, les communes de 5000 à 10000 habitants et plus, les communes de plus de 10000 habitants et plus, le classement par fonction est fait au niveau du pôle de la nomenclature fonctionnelle intercommunale ou régionale. Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicables à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 et R. 5211-14 et L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL

INVESTISSEMENT

DEPENSES													
	Total dépenses d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 472 714,54	0,00	1 472 714,54
	Dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 415 519,54	0,00	1 415 519,54
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00	0,00	85 000,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 500,00	0,00	8 500,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
2051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00	0,00	5 500,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	716 865,61	0,00	716 865,61
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant - Voiture	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	362 549,06	0,00	362 549,06
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	292 838,83	0,00	292 838,83
2182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 040,00	0,00	41 040,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 962,04	0,00	1 962,04
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
2185	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 475,68	0,00	3 475,68
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	605 153,93	0,00	605 153,93
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	523 822,85	0,00	523 822,85
2318	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
2318	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 331,08	0,00	61 331,08
	Dépenses d'ordre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 195,00	0,00	57 195,00
010	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 195,00	0,00	57 195,00
13011	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 194,00	0,00	43 194,00
13031	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 001,00	0,00	14 001,00

RECETTES

	Total recettes d'investissement	0,00	156 800,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 315 814,46	0,00	1 472 714,54
	Recettes réelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	802 688,46	0,00	802 688,46
061	Solde d'exécution de la section d'investissement rep	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 746,75	0,00	164 746,75
071	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	164 746,75	0,00	164 746,75
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 477,94	0,00	345 477,94

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

A1

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
1200	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00	167 000,00
1206	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	158 477,94	0,00	158 477,94
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 463,77	0,00	125 463,77
1311	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1301	Dotation d'équipement des territoires ruraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 463,77	0,00	125 463,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00	167 000,00
1621	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 000,00	0,00	167 000,00
Recettes d'ordre		0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 126,00	0,00	670 026,08
001	Virement de la section de fonctionnement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 900,08
001	Virement de la section de fonctionnement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 900,08
005	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 126,00	0,00	513 126,00
28051	Concessions et droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 276,26	0,00	13 276,26
28126	Autres concessions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 437,88	0,00	34 437,88
281571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 201,50	0,00	210 201,50
28159	Autres installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 911,03	0,00	156 911,03
28181	Installations générales, agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 749,20	0,00	12 749,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 714,00	0,00	80 714,00
28184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 225,50	0,00	1 225,50
28189	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 610,63	0,00	3 610,63

FUNCTIONNEMENT

FONCTIONNEMENT													
Total dépenses de fonctionnement		0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 836 359,00	0,00	3 983 259,08
Dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 323 233,00	0,00	3 323 233,00
Charges à caractère général		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 699 155,00	0,00	1 699 155,00
6011	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
60613	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	138 573,00	0,00	138 573,00
60614	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50,00	0,00	50,00
60615	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 950,00	0,00	4 950,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 700,00	0,00	3 700,00
60635	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	0,00	5 700,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00	0,00	450,00

IV - ANNEXES

IV

A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
5000	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 650,00	0,00	3 650,00
511	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 242 262,00	0,00	1 242 262,00
5132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 775,00	0,00	24 775,00
5136	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 340,00	0,00	14 340,00
515221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	760,00	0,00	760,00
515228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230,00	0,00	230,00
61551	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 535,00	0,00	175 535,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 380,00	0,00	2 380,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	750,00	0,00	750,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 600,00	0,00	16 600,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 630,00	0,00	25 630,00
61E4	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 100,00	0,00	14 100,00
01E9	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180,00	0,00	180,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00	0,00	360,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 050,00	0,00	1 050,00
6256	Missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	600,00
6257	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	100,00
6260	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 340,00	0,00	4 340,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00
0100	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 780,00	0,00	4 780,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	30,00
635	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350,00	0,00	1 350,00
612	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 586 194,00	0,00	1 586 194,00
627	Personnel affecté par la commune membre du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 873,00	0,00	11 873,00
6019	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	143 775,00	0,00	143 775,00
6352	Collations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 739,00	0,00	3 739,00
6334	Collations CNFPT et Centres de gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 096,00	0,00	17 096,00
6328	Autres impôts, taxes, ... sur rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 243,00	0,00	2 243,00
64111	Rémunération principale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	636 308,00	0,00	636 308,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 819,00	0,00	7 819,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	165 120,00	0,00	165 120,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 045,00	0,00	100 045,00
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 316,00	0,00	10 316,00
645	Collations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	135 667,00	0,00	135 667,00
6463	Collations aux caisses de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	195 395,00	0,00	195 395,00

IV - ANNEXES

IV
A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administratifs publics	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagement services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6474	Cotisations aux A.S.E.D.I.C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 919,00	0,00	9 919,00
6475	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 703,00	0,00	9 703,00
6476	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 250,00	0,00	2 250,00
6477	Autres charges sociales diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 594,00	0,00	6 594,00
6478	Autres charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 332,00	0,00	128 332,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
66	Charges diverses de la gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
67	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 984,00	0,00	16 984,00
68	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	11 500,00
69	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 484,00	0,00	5 484,00
70	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	10 900,00
71	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 900,00	0,00	10 900,00
72	Dépenses d'ordre	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 126,00	0,00	670 026,08
73	Virement à la section d'investissement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 900,08
74	Virement à la section d'investissement	0,00	156 900,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 900,08
75	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 126,00	0,00	513 126,00
76	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 126,00	0,00	513 126,00
RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 983 259,08	0,00	3 983 259,08
Recettes réelles		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 936 064,08	0,00	3 936 064,08
002	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 807,08	0,00	199 807,08
003	Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	199 807,08	0,00	199 807,08
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 836,00	0,00	46 836,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 836,00	0,00	46 836,00
6420	Remboursements sur charges de SS et de prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses:	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	208 080,00	0,00	208 080,00
70612	Redevance spéciale d'aménagement des ordures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	190 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	0,00	4 000,00
70689	Aux communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 080,00	0,00	14 080,00
71	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 425 561,00	0,00	3 425 561,00
713	Taxe d'aménagement des ordures ménagères	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 425 561,00	0,00	3 425 561,00
71	Dotations, subventions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 780,00	0,00	49 780,00

IV - ANNEXES
IV
A1

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
74712	Emplois d'avenir	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 868,00	0,00	10 868,00
74718	ALVIES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 112,00	0,00	4 112,00
74758	Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 000,00	0,00	35 000,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
7769	Produits exceptionnels divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
Recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 195,00	0,00	57 195,00
043	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 195,00	0,00	57 195,00
777	Quotité-part des subventions d'investissement transférées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 195,00	0,00	57 195,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV - ANNEXES

**ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT**

IV

A1.1

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

	02 Administration générale	Total
CHAPITRES (1)		
DEPENSES TOTALES (2)	156 900,08	156 900,08
Dépenses de l'exercice	156 900,08	156 900,08
023 <i>Virément à la section d'investissement</i>	156 900,08	156 900,08

	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la collectivité
CHAPITRES	
DEPENSES TOTALES (2)	156 900,08
Dépenses de l'exercice	156 900,08
023 <i>Virément à la section d'investissement</i>	156 900,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

IV
A1.1

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DEPENSES TOTALES (2)	3 836 359,00	3 836 359,00
Dépenses de l'exercice	3 836 359,00	3 836 359,00
011 Charges à caractère général	1 699 155,00	1 699 155,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 586 194,00	1 586 194,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	513 126,00	513 126,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00
66 Charges financières	16 984,00	16 984,00
67 Charges exceptionnelles	10 900,00	10 900,00
RECETTES TOTALES (2)	3 993 259,08	3 993 259,08
Recettes de l'exercice	3 793 452,00	3 793 452,00
013 Atténuations de charges	46 836,00	46 836,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 195,00	57 195,00
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	208 080,00	208 080,00
73 Impôts et taxes	3 425 561,00	3 425 561,00
74 Dotations, subventions et participations	49 780,00	49 780,00
77 Produits exceptionnels	6 000,00	6 000,00
Restes à réaliser - reports	199 807,08	199 807,08
002 Résultat de fonctionnement reporté (excédent ou déficit)	199 807,08	199 807,08

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81	
	812	
	Collecte et traitement des ordures ménagères	
DEPENSES TOTALES (2)	3 836 359,00	3 836 359,00
Dépenses de l'exercice	3 836 359,00	3 836 359,00
011 Charges à caractère général	1 699 155,00	1 699 155,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 586 194,00	1 586 194,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	513 126,00	513 126,00
65 Autres charges de gestion courante	10 000,00	10 000,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).
 (2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL FONCTIONNEMENT

	IV
	A1.1

Sous-fonction 81	
812	Collecte et traitement des ordures ménagères
	16 984,00
	10 900,00
	3 993 259,08
	3 793 452,00
	46 836,00
013	Aténuations de charges
	57 195,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre
	208 080,00
70	Produits des services, du domaine et
	3 425 561,00
73	Impôts et taxes
	49 780,00
74	Dotations, subventions et participation
	6 000,00
77	Produits exceptionnels
	199 807,08
002	Restes à réaliser - reports
	199 807,08
	Résultat de fonctionnement reporté (:

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<p>IV - ANNEXES</p> <p>ELEMENTS DU BILAN</p> <p>PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION</p> <p>DETAIL INVESTISSEMENT</p>	<p>IV</p> <p>A1.2</p>
---	-----------------------

FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	02 Administration générale	Total
RECETTES TOTALES (2)	156 900,08	156 900,08
Recettes de l'exercice	156 900,08	156 900,08
Non affectées aux opérations	156 900,08	156 900,08
021 Virement de la section de fonctionnement	156 900,08	156 900,08

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 02 020 Administration générale de la	Total
RECETTES TOTALES (2)	156 900,08	156 900,08
Recettes de l'exercice	156 900,08	156 900,08
Non affectées aux opérations	156 900,08	156 900,08
021 Virement de la section de fonctionnement	156 900,08	156 900,08

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN

PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

IV

A1.2

FONCTION 8 Aménagement et services urbains, environnement

CHAPITRES (1)	81 Services urbains	Total
DÉPENSES TOTALES (2)	1 472 714,54	1 472 714,54
Dépenses de l'exercice	1 054 026,08	1 054 026,08
Non individualisées en opérations	1 054 026,08	1 054 026,08
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	57 195,00	57 195,00
16 Emprunts et dettes assimilées	85 000,00	85 000,00
20 Immobilisations incorporelles	8 500,00	8 500,00
21 Immobilisations corporelles	443 000,00	443 000,00
23 Immobilisations en cours	460 331,08	460 331,08
Restes à réaliser - reports	418 688,46	418 688,46
Non individualisées en opérations	418 688,46	418 688,46
21 Immobilisations corporelles	273 865,61	273 865,61
23 Immobilisations en cours	144 822,85	144 822,85
RECETTES TOTALES (2)	1 315 814,46	1 315 814,46
Recettes de l'exercice	1 055 603,94	1 055 603,94
Non affectées aux opérations	1 055 603,94	1 055 603,94
040 Opérations d'ordre de transfert entre sec	513 126,00	513 126,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	345 477,94	345 477,94
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	30 000,00	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	167 000,00	167 000,00
Restes à réaliser - reports	260 210,52	260 210,52
Non affectées aux opérations	260 210,52	260 210,52
001 Solde d'exécution de la section d'investis	164 746,75	164 746,75
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	95 463,77	95 463,77

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables

IV - ANNEXES
ELEMENTS DU BILAN
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION
DETAIL INVESTISSEMENT

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 81
	812 Collecte et traitement des
DEPENSES TOTALES (2)	1 472 714,54
Dépenses de l'exercice	1 054 026,08
Non individualisées en opérations	1 054 026,08
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	57 195,00
16 Emprunts et dettes assimilées	85 000,00
20 Immobilisations incorporelles	8 500,00
21 Immobilisations corporelles	443 000,00
23 Immobilisations en cours	460 331,08
Restes à réaliser - reports	418 688,46
Non individualisées en opérations	418 688,46
001 Solde d'exécution de la section d'investis	0,00
21 Immobilisations corporelles	273 865,61
23 Immobilisations en cours	144 822,85
RECETTES TOTALES (2)	1 315 814,46
Recettes de l'exercice	1 055 603,94
Non affectées aux opérations	1 055 603,94
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	513 126,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	345 477,94
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	30 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	167 000,00
Restes à réaliser - reports	260 210,52
Non affectées aux opérations	260 210,52
001 Solde d'exécution de la section d'investis	164 746,75
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	95 463,77

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'Assemblée délibérante (Chapitre, article ou article spécialisé)
(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondant à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
CREDITS DE TRESORERIE (1)

	IV
	A2.1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
519 Crédits de trésorerie (Total)						

(1) Circulaire n° NOR : INTB9900071 C du 22/02/1999.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des rembourse- ments (5)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé partiel C;N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de base (5)	Taux actuel del					
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 098 302,62									
1641 Emprunts en euros (total)					1 098 302,62									
4832111133R	CRED.AGRICOLE/PERCE PTEUR..	20/12/2003		20/02/2004	280 000,00	R		0,58	0,71603		T	X	N	A-1
4832111141R	BANQUE POPULAIRE POAA	07/02/2006		15/01/2007	83 098,00	R		3,63	3,06538		A	P	N	A-1
4832111151R	SOCIETE GENERALE Sud-Méditerranée	27/01/2010		27/01/2016	81 404,47	F		3,8184	1,94397		A	X	N	A-1
00676179/1CFNK	C.F.A.C.M Sud-Méditerranée	10/05/2011		10/02/2012	101 000,00	F		3,75	6,20499		A	X	N	A-1
6607301E	BANQUE POPULAIRE POAA	20/03/2013		20/03/2014	52 800,15	R		1,71	4,65012		A	X	N	A-1
MIN513927EUR	BANQUE POSTALE	19/08/2016		01/04/2017	500 000,00	F		1,54	1,35014		I	S	N	A-1
Total général					1 098 302,62									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : trimestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE

A2.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant au 01/01/2018	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		616 405,27					84 828,59	10 229,45	0,00	4 279,83
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		616 405,27					84 828,59	10 229,45	0,00	4 279,83
01001410	N	0,00		15 019,80	0,83 R		0,71603		15 019,80	0,00	0,00	0,00
18239001	N	0,00		7 832,42	0,00 R		3,04636		7 832,42	61,46	0,00	0,00
00576179/1CFNFK	N	0,00		67 468,26	7,00 F		1,94397		7 369,70	2 576,21	0,00	2 129,06
28010210	N	0,00		27 792,84	1,08 F		5,20000		13 640,63	1 042,23	0,00	473,22
MINS13927EUR	N	0,00		23 291,94	2,17 R		4,65012		7 632,72	398,29	0,00	209,01
	N	0,00		475 000,01	14,00 F		1,36004		33 333,32	6 151,26	0,00	1 468,54
Total général		0,00		616 405,27					84 828,59	10 229,45	0,00	4 279,83

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est, pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage)

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et Intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	IV
	A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2018 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat (5)	Dates des périodes de bonifications (6)	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Exchange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
TOTAL GENERAL		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à court sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6), 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 65111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Structure	(1) Indices en euros		(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
	Indice	Montant en euros					
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	6					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	616 405,27					
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2018 après opérations de couverture éventuelles.

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

IV
A2.5

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert				Instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date du début contrat	Date de fin du contrat	périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes éventuelles Primes reçues pour la vente d'option
Total													

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
 (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
 (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
 (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV - ANNEXES

IV

A2.5

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture						Catégorie d'emprunt (8)		
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Avant opération de couverture	Après opération de couverture
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768		
Total									

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Après des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Après des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

(issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A3
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	

CHOIX DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE			Délibération du
Biens de faible valeur			
Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT)			
500,00€			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	202 Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cadast	2	11/12/2009
Linéaire	2031 Frais d'études	2	11/12/2009
Linéaire	2033 Frais d'insertion	2	11/12/2009
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	20	11/12/2009
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	30	11/12/2009
Linéaire	2152 Installations de voirie	30	11/12/2009
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	11/12/2009
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	8	11/12/2009
Linéaire	2182 Matériel de transport	8	11/12/2009
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	10	11/12/2009
Linéaire	2184 Mobilier	15	11/12/2009
Linéaire	APPAREILS DE LABORATOIRE	10	11/12/2009
Linéaire	APPAREILS DE LEVAGE ASCENSEURS	30	11/12/2009
Linéaire	COFFRE FORT	30	11/12/2009
Linéaire	EQUIPEMENTS DE GARAGE ET ATELIERS	15	11/12/2009
Linéaire	EQUIPEMENTS DES CUISINES	15	11/12/2009
Linéaire	EQUIPEMENTS SPORTIFS	15	11/12/2009
Linéaire	INSTALLATION ET APPAREIL DE CHAUFFAGE	20	11/12/2009

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DES PROVISIONS

A4

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
TOTAL						

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, ...; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement, ...)

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS (1)	A5

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision	Durée (année)	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.1
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		142 195,00	142 195,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		85 000,00	85 000,00
1641	Emprunts en euros	85 000,00	85 000,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		57 195,00	57 195,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	57 195,00	57 195,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	142 195,00	418 688,46	D001 0,00	560 883,46

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	A6.2
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		857 026,08	III 857 026,08
Ressources propres externes de l'année (a)		187 000,00	187 000,00
10222	Dotations, fonds divers et réserves	187 000,00	187 000,00
Ressources propres internes de l'année (b)(3)		670 026,08	670 026,08
28051	Concessions et droits similaires	13 276,26	13 276,26
28138	Autres constructions	34 437,88	34 437,88
281571	Matériel roulant	210 201,50	210 201,50
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	156 911,03	156 911,03
28181	Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	12 749,20	12 749,20
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	80 714,00	80 714,00
28184	Mobilier	1 225,50	1 225,50
28188	Autres immobilisations corporelles	3 610,63	3 610,63
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	156 900,08	156 900,08

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	857 026,08	95 463,77	164 746,75	158 477,94	1 275 714,54

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	I 560 883,46
Ressources propres disponibles	IV 1 275 714,54
Solde	V = IV - II (6) + 714 831,08

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION DE FONCTIONNEMENT

A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
				Recettes issues de la TEOM	
				Dotations et participations reçues	
				Autres recettes de fonctionnement éventuelles	
	Total des dépenses réelles	0,00		Total des recettes réelles	0,00
	Total des dépenses d'ordre	0,00		Total des recettes d'ordre	0,00
	TOTAL GENERAL	0,00		TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée

ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN
ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM - SECTION D'INVESTISSEMENT

Ax.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

DEPENSES (1)			RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant	Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilés			Souscription d'emprunts et dettes assimilés	
	Acquisitions d'immobilisations			Dotations et subventions reçues	
	Opérations d'équipement				
	Autres dépenses éventuelles			Autres recettes éventuelles	
	Opérations pour compte de tiers			Opérations pour compte de tiers	
	Total des dépenses réelles			Total des recettes réelles	
	Total des dépenses d'ordre			Total des recettes d'ordre	
	TOTAL GENERAL DES DEPENSES			TOTAL GENERAL DES RECETTES	

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L.2313-1 du CGCT ;

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement ;

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 - ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL							

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I - (II+III)

IV - ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN - DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)	IV
	A9

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

N° opération :	Intitulé de l'opération :	Date de la délibération :			
		Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
	DEPENSES (a)				
	Dépenses nettes (a-c)				
	RECETTES (b)				
	Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
 (2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser)
 (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
 (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
 (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
 (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
 (7) Indiquer le chapitre

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L.2313-1 6°, L.5211-36 et L.5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capacité restante dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date du vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Index (4)	Taux (3)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)																		
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social																		
TOTAL GENERAL																		

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).
 (2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.
 (3) Type de taux d'intérêt ; F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
 (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
 (5) Taux annuel, tous frais compris.
 (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.
 (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire JOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
 (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV - ANNEXES

IV
B1.2

ENGAGEMENTS HORS BILAN - CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros
A	0,00
B	0,00
C	0,00
D	0,00
I = A + B + C + D	0,00
II	3 736 257,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	0,00%

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS	B1.3
8016 - ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir						
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)	

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.
(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul

Communauté Communes Confient Canigó - 66 - Budget Annexe Déchets	BP	2018
--	----	------

IV - ANNEXES

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	IV
	B1.4

Libellé du contrat	Année de signature du contrat de PPP	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le contrat de PPP	Montant total prévu au titre du contrat de PPP (TTC)	Montant de la rémunération du cocontractant	Durée du contrat de PPP (en mois)	Date de fin du contrat de PPP

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités/publiques au titre de la part investissement.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 01/01/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL							

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l'« Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible;
- la colonne « Dette en capital 01/01/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 01/01/N;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

Année d'origine	Nature de l'engagement		Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL							

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET (article L. 2311-7 du CGCT)	B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.1
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN	B2.2
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	

N° ou intitulé de l'AE	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour mémoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions

IV - ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

Libellé de la recette :							
Reste à employer au 01/01/N :							
Recettes				Dépenses			
Chapitre	Article	Libellé article	Montant	Chapitre	Article	Libellé article	Montant
Reste à employer au 31/12/N :							

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :	0,00
TOTAL Recettes	TOTAL Dépenses
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :	

Communauté Communes Conflent Canigó - 66 - Budget Annexe Déchets

BP 2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE TECHNIQUE (c)		40	1	41	31,56	0	31,56
Technicien	B	2	0	2	1	0	1
Adjoint technique	C	6	1	7	6,56	0	6,56
Adjoint technique ppal 1° cl	C	8	0	8	8	0	8
Adjoint technique ppal 2° cl	C	18	0	18	11	0	11
Agent de maîtrise	C	4	0	4	4	0	4
Agent de maîtrise principal	C	2	0	2	1	0	1
TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)		40	1	41	31,56	0	31,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/95/00102/IC du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par les collectivités locales : les emplois correspondants à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la fraction de travail prise en compte dans la délibération avant l'emploi. Le détail des emplois à temps non complet est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quantité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année.

ETPT = Effectifs physiques * quantité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (statut) de 100% présente toute l'année correspond à 1 ETPT. Un agent à temps partiel à 80% (activité de travail = 80%) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT. Un agent à temps partiel à 50% (activité de travail = 50%) présente toute l'année correspond à 0,5 ETPT. (0,6 = 612).

(4) Les emplois à temps complet correspondent à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-593 du 26 janvier 1984 etc.

Communauté Communes Conflent Canigó - 66 - Budget Annexe Déchets

BP

2018

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018

C1

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/2018	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
			Indice	Euros		
Agent occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
DIRECTEUR SERVICE DECHETS	A	TECH	625	0,00	3-3-2	CDD
CDD COLLECTE OM	C	TECH	347	0,00	3-b	CDD
CDD COLLECTE OM	C	TECH	347	0,00	3-2	CDD
CDD COLLECTE OM	C	TECH	347	0,00	3-a	CDD
CDD DECHETTERIE	C	TECH	347	0,00	3-1	CDD
CAE SALUBRITE	N	TECH		0,00	A CAE	CDD
EMPLOI AVENIR COLLECTE	N	TECH		0,00	A EAV	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

IV - ANNEXES

	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2018	C1

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1^{ère} alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2^{ème} alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-c : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, parentalité...).

3-d : vacance/jamais eu d'un emploi.

3-3-1^{er} : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2^{ème} : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée conclus avec des agents contractuels.

3-5 : article 38 "résultats" : catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser)

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "Autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3, 3-3 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)	C2

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à
Toute personne a le droit de demander communication sur place et de prendre copie totale ou partielle à ses frais.

La nature de l'engagement (1)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (2)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50% du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif);
(2) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV - ANNEXES

IV

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENTS AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE
OU L'ETABLISSEMENT

C3.1

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU+fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre

Communauté Communes Conflent Canigó - 66 - Budget Annexe Déchets	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.2
LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE (1)	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence. Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

Catégorie	Intitulé / objet	Date de création	N° et date délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)

Communauté Communes Conflent Canigó - 66 - Budget Annexe Déchets	BP 2018
--	---------

IV - ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	C3.4
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)

IV - ANNEXES

IV

DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

D1

Libellés	Bases notifiées	Variation des bases / N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
TOTAL						

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

Présenté par le Président,
A PRADES, le 06/04/2018
Le Président,

Nombre de membres en exercice : 73
Nombre de membres présents : 47
Nombre de suffrages exprimés : 60
VOTES : Pour : 60
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Communautaire, réuni en session ordinaire.

A PRADES, le 06/04/2018

Date de convocation : 30/03/2018

Les membres du Conseil Communautaire,





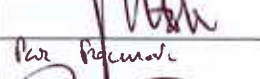
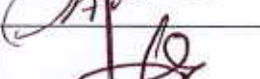















AMBRIGOT	ANDRE	
ARGILES	ANDRE	
ARRO	PATRICE	
BARAILLE	JULIEN	
BARDON	FABIENNE	
BAZELY	PIERRE	
BEKHEIRA	AHMED	
BIGORRE	ARLETTE	
BLAISE	JEAN-LUC	
BLANC	PAUL	
BOBE	GUY	
BONNIOL	AURELIE	
BOUSIGUE	PIERRE	
BOUVIER	GERALDINE	
BOYER	ALAIN	
BRUN	ANNE-MARIE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

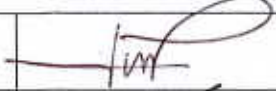








CANAL	ANNE-MARIE	
CAROL	CHRISTOPHE	
CASES	JULIETTE	
CASSOLY	GUY	
CASENOVE	MARIE-THERESE	
CASTEX	JEAN	
COSTE	GILBERT	
CRISTOFOL	SAUVEUR	
DE MOZAS	CORINNE	
DELCOR	YVES	
DORANDEU	PHILIPPE	
DRAGUE	RENE	
DUBOIS	BABYA	
ESCAPE	CLAUDE	
ESPEUT	PASCAL	
GOBERT FORGAS	THERESE	
GUITART	HENRI	
JALLAT	JEAN-LOUIS	
JALIBERT	BRIGITTE	
JANER	JEAN-CHRISTOPHE	
JOSSE	ANDRE	
JUANCHICH	SERGE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

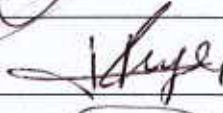



JUBAL	LIONEL	
LAGUERRE	ROBERT	
LAMBERT	BERNARD	
LAPASSET	CHRISTELLE	
LLOPIS	ANTOINE	
LOUPIEN	BERNARD	
MACH	CATHY	
MARTIN	MARIE-FRANCE	
MAURY	JEAN	
MAYDAT	JEAN-MARIE	
MENDOZA	JEAN-PIERRE	
MIGNON	VINCENT	
MIQUEL-LACARRAU	CAROLE	
MONSERRAT	JEAN-MARC	
NENS	SEBASTIEN	
NIVET	ERIC	
PACULL	JEAN-MARC	
PAGES	JEAN	
PAILLES	PIERRE	
PAILLES	ROGER	
PAULO	JEAN-MICHEL	
PIGNOL	MARIE-THERESE	

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D2

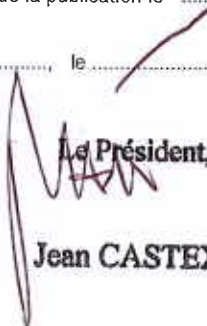
POUGET	GENEVIEVE	
PREVOT	ELISABETH	
PUJOL	JOSETTE	
QUES	LOUIS	
ROUCH	JEAN-JACQUES	
SALIES	JEAN-LOUIS	
SERVAT	JEAN	
SENTENAC	HENRI	
SURJUS	ETIENNE	
TAURINYA	JACQUES	
TEULIERE	HUGUETTE	
VILA	LOUIS	
VILLELONGUE	JEAN-PIERRE	



Certifié exécutoire par le M. Le Président, compte tenu de la transmission en sous-préfecture, le, et de la publication le

A, le



Le Président,

 Jean CASTEX.

SOMMAIRE

I. Informations générales

- p.2 A - Informations statistiques, fiscales et financières
p.3 B - Modalités de vote du budget

II. Présentation générale du budget

- p.4 A1 - Vue d'ensemble - Sections
p.5 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres
p.6 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres
p.8 B1 - Balance générale du budget - Dépenses
p.9 B2 - Balance générale du budget - Recettes

III. Vote du budget

- p.10 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
p.12 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes
p.13 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses
p.14 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes
p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

IV – ANNEXES		Jointes	Sans Objet
A - Eléments du bilan			
p.19	A1 - Présentation croisée par fonction	X	
p.26	A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement	X	
p.28	A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement	X	
p.31	A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	X	
p.32	A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes	X	
p.34	A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	X	
p.35	A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	X	
p.36	A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	X	
p.38	A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	X	
p.39	A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	X	
p.40	A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	X	
p.41	A4 - Etat des provisions	X	
p.42	A5 - Etalement des provisions	X	
p.43	A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	X	
p.44	A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	X	
p.45	A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	X	
p.46	A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	X	
p.47	A8 - Etat des charges transférées	X	
p.48	A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	X	
B - Engagements hors bilan			
p.49	B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	X	
p.50	B1.2 - Calcul du ratio d'endettement	X	
p.51	B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	X	
p.52	B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	X	
p.53	B1.5 - Etat des autres engagements donnés	X	
p.54	B1.6 - Etat des engagements reçus	X	
p.55	B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	X	
p.56	B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	X	
p.57	B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	X	
p.58	B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	X	
C - Autres éléments d'informations			
p.59	C1 - Etat du personnel	X	
p.62	C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	X	
p.63	C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	X	
p.64	C3.2 - Liste des établissements publics créés	X	
p.65	C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	X	
p.66	C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	X	
D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures			
p.67	D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes	X	
p.68	D2 - Arrêté et signatures	X	

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas la collectivité, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante (Ne pas produire d'état néant)